

TRAVERSÉE SÉCURISÉE



**LES PEMP AUTOMOTRICES
DOIVENT TOUJOURS ÊTRE
TRANSPORTÉES SUR UNE
REMORQUE OU UN
VÉHICULE POUR TRAVERSER
DES VOIES FERRÉES**



**PROMOUVOIR ET PERMETTRE L'UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DE
L'ACCÈS MOTORISÉ EN HAUTEUR À TRAVERS LE MONDE**

Téléchargez gratuitement des posters à www.ipaf.org/andyaccess

Ref. A34 MA-1162-0924-2-fr